

**Fiche B5 : ENSEIGNANT(E) RESSOURCE EN RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE
RENFORCÉ (REP+)
Secteur du collège des Provinces**

<p align="center">CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N. de la circonscription de Cherbourg-Ville et sous la responsabilité fonctionnelle du (de la) chef(fe) d'établissement, il/elle intervient majoritairement dans les écoles du REP+ ainsi qu'au collège. ▪ Il/elle inscrit son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives, en favorisant la dynamique du projet de réseau.
<p align="center">FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<p>En lien avec le coordonnateur, il/elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-enseigne et co-intervient, dans le cadre du projet de réseau, majoritairement dans le premier degré ; ▪ Contribue à la continuité inter-cycles et inter-degrés ; ▪ Participe à l'évaluation et au suivi des progrès des élèves dans les apprentissages fondamentaux ; ▪ Participe au travail d'analyse des évaluations nationales des élèves du réseau ▪ Contribue et participe aux dispositifs d'aide en faveur des élèves ; ▪ Contribue à la relation école-familles ; ▪ Contribue à l'accompagnement des enseignants nouvellement nommés en éducation prioritaire.
<p align="center">COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder une bonne connaissance des outils d'analyse et d'aide aux difficultés des élèves. ▪ Avoir une bonne adaptation à la diversité des situations, des démarches d'enseignement, du cycle 1 au cycle 4. ▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe, pour dynamiser un réseau.
<p align="center">REGIME INDEMNITAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ n°1882 : Indemnité de sujétion REP+ 426,17€/mois ▪ n°1914 : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) 212,50€/mois